

QUELS SONT LES RISQUES DE SÉCURITÉ POUR NOTRE ORGANISATION?

La sécurité et la santé au travail dépendent de la culture de la sécurité au sein de l'organisation.

Vous avez un rôle important en tant qu'organisation lors de la création d'un environnement de travail sûr pour vos travailleurs. Toutefois, les travailleurs ont aussi une part de responsabilité considérable. Il est donc important que tous les travailleurs aient une conscience suffisante de la sécurité.

Pour analyser ce qu'est la culture de la sécurité actuelle au sein de votre organisation, ainsi que pour analyser si des mesures suffisantes ont été prises pour garantir la sécurité, vous pouvez faire exécuter un quickscan. Le quickscan répertorie les risques, les points noirs et les possibilités d'amélioration les plus importants. Les résultats du quickscan peuvent donner lieu à une analyse des risques approfondie. Dans ce contexte, on répertorie les mesures qui doivent être prises pour atteindre le niveau de sécurité correct.

Outre le répertoire des dangers, l'analyse des risques détermine le risque de survenance de ces dangers. Dans ce contexte, on calcule aussi ce que seraient les conséquences si le danger se produisait réellement.

L'exécution permanente d'analyses des risques est dénommée **gestion des risques**. Dans notre formation **de gestion des risques au niveau ISO**, vous découvrirez comment la gestion des risques peut être introduite dans votre organisation. La formation est assurée en **Belgique** et aux **Pays-Bas**.



RISQUE = ÉVENTUALITÉ X CONSÉQUENCE

Après l'analyse des risques, différentes mesures peuvent être prises :

- ▶ **Prévention** : Empêchez que quelque chose se produise ou diminuez l'éventualité que cela se produise.
- ▶ **Détection** : Détectez les dommages (potentiels) lorsqu'un danger survient.
- ▶ **Répression** : Limitez les dommages lorsqu'un danger survient.
- ▶ **Correction** : Prévoyez des mesures qui sont activées dès que quelque chose s'est produit, de manière à en diminuer (partiellement) l'effet.
- ▶ **Acceptation** : Acceptez l'éventualité et la conséquence éventuelle d'un danger.
- ▶ **Transfert** : Transférez le risque à une compagnie d'assurances ou optez pour l'externalisation de certains travaux.



CONTACT

Vous voulez connaître les possibilités d'augmenter la conscience concernant la sécurité ? Prenez alors contact avec nous. Nous serons heureux de discuter de ces possibilités.



www.sgs.be/sécurité
www.sgs.nl/sécurité



tél. +32 (0) 3 545 4848
tél. +31 (0) 88 214 3788



be.ssc.sales@sgs.com
nl.certificatie@sgs.com



www.sgs.com/linkedin

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS